



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

réserver

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des Membres du Comité directeur
Rochefort, le 31 mai 2018**

Excusés : Jérôme Pitor, Michel Armengol, Chantal Le Floch et Régine Tantin-Brotreau

Ordre du jour :

Bilan de l'année

Prévisions saison 2018-2019

La Présidente remercie les membres présents et indique qu'il y a à ce jour 984 licenciés soit 99 % par rapport à la saison précédente.

Bilan financier au 30 avril 2018 présenté par la Trésorière :

Le budget est à - 9 000 € mais il y aura un rééquilibrage à la fin de l'année car certaines subventions n'ont pas encore été versées notamment le CNDS. Les dépenses les plus importantes sont les TNJ et les frais de déplacements. Ces derniers s'élèvent à plus de 900 €. Cette année prise en charge du salaire de Roland Riou.

Subventions : Le Conseil Général a déjà versé 2 500 €. Pas de réponse du CNDS mais en septembre.

Geneviève a demandé 4 500 € pour « Amazone » dans le cadre d'un « appel à projet ».

A partir de 2019 pour obtenir une subvention CNDS, il faudra répondre à des « Appels à projet »

Déjà cette année il fallait « rentrer » dans les thématiques

- Réduction des inégalités
- Ou travailler dans les ZRR ou bassins de vie, ou dans des communes avec contrat de ruralité

Concernant les effectifs des personnels de la DDCSJS, il va y avoir une réduction de 50% : le développement ira à la direction régionale ; dans les départements il n'y aura que des fonctions régaliennes genre contrôle, carte pro...

Le budget du CNDS a diminué de 22% au niveau national : car l'argent part sur des grands projets (fédérations), les paris sportifs sont moindres, en raison des Jeux Olympiques. Les subventions sont orientées vers le niveau régional et les grands clubs : au niveau départemental c'est -50%.

Le CNDS sera régionalisé dès 2019

Geneviève a demandé et va re-demander une réunion au niveau régional avec tous les Présidents des départements afin que le Comité régional « porte » les demandes des départements si ceux-ci ne doivent plus être aidés par le CNDS,

PSL 17 a demandé une aide pour la création de l'emploi de Roland Riou.

Commission sport- santé : Philippe Raffin informe que la FFTA propose une licence ATP « autre type provisoire » d'un montant de 5 € avec une bonne assurance. Une licence « sport santé » ne sera pas proposée pour la rentrée.

Philippe a reçu un bon accueil lors de ses visites dans les hôpitaux, à l'agence régionale de santé (ARS), dans le domaine médical, etc... Il a participé à une séance de sophrologie. Il a organisé une journée tir à l'arc pour les femmes, 118 y ont participé dont plusieurs avec un cancer. La Présidente remercie Philippe pour tout cet investissement.

Commission Calendrier : Vivian Roux indique que tout se passe bien mais le Président de l'Ile de Ré n'a pas encore donné ses dates. Geneviève précise qu'elle peut encore communiquer ces dates dans les 15 jours. Vivian demande d'ores et déjà de penser à la prochaine saison estivale.

IMPORTANT : Afin de permettre aux clubs organisateurs de se lancer dans l'organisation de championnats départementaux avec phases finale, le CD rappelle qu'il peut déléguer un « délégué technique » pour aider pour l'organisation des finales.

Commission informatique – site internet : Pas de problème.

Commission arbitres : Yannick Tirateau propose une réunion le 11 juillet avec les arbitres à Surgères (réserver salle + restaurant).

Labels : Valables jusqu'au 31 août 2020 : Rochefort (or) – Aytré, Oléron, Saintes (bronze)
Marans « Club Citoyen du Sport » 2017

Secrétaire : Les membres présents demandent un rappel de la réunion quelques jours avant la date. Fernande prend en compte cette demande et précise qu'elle n'a pas de problème dans l'exercice de sa mission.

La Présidente a dû fournir un « plan de développement » lors de la demande CNDS. Afin que ce document soit un vrai projet départemental, une réunion avec les Présidents des clubs sera organisée en octobre.

Décoration : Geneviève demande aux Présidents de faire des propositions pour valoriser le bénévolat et les agents méritants. Ci-dessous, rappel des conditions d'attribution :

Jeunesse et Sport :	Médaille de bronze :	6 ans d'ancienneté
	Médaille d'argent :	10 ans d'ancienneté (dont 4 dans l'échelon bronze)
	Médaille d'or :	15 ans d'ancienneté (dont 5 dans l'échelon argent)

FFFTA – Commission Nationale Valorisation du Bénévolat :

Médaille de bronze :	10 ans de licence et 4 ans de fonction
Médaille d'argent :	4 ans après l'attribution de la médaille de bronze
Médaille d'or :	4 ans après l'attribution de la médaille d'argent

**Assemblée Générale fixée en fonction des événements sportifs :
26 janvier 2019, lieu à déterminer.**

[Siège Social](#) : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères – Tél : 05 46 42 62 85

[email : president@tiralarc17.fr](mailto:president@tiralarc17.fr) – [site Internet http://tiralarc17.fr](http://tiralarc17.fr)

Roland Riou ADS : TNJ - Roland observe que le 1er concours TNJ est trop tôt dans la saison pour les jeunes en raison du manque de compétitions FITA et Fédéral avant dans le département. Bons résultats des filles. Pour la sélection pour le France, il reste les compétitions du département. Oriane Riou sera peut être sélectionnée. Pour avoir des concours assez tôt en saison en 2019, Surgères propose d'organiser un FITA/Fédéral le 7 avril 2019. Périgny en fera un en mai 2019

Concernant le **groupe départemental**, Roland propose de repartir sur des plus jeunes : poussins, benjamins. Roland et Yannick proposent de voir pour un challenge départemental avec 2 clubs.

Bien Vivre après 60 ans : animations découvertes programmées en septembre – 2 à Montendre et 2 à Gémozac.

Le **périscolaire** s'arrête complètement en raison d'un frein financier et du nombre d'élèves. 2 écoles ont répondu positivement (Jarnac – Pont l'Abbé). En raison du contexte Roland ne peut pas faire d'estimation de son nombre d'heures pour le CD.

Projets : Roland suggère d'organiser un stage pendant les vacances de février sur une journée pour des jeunes déjà licenciés (2^{ème} ou 3^{ème} année de pratique) sans hébergement et pique-nique. Reste à déterminer le lieu.

Stage Toussaint : du 28 au 31 octobre 2018 à Surgères. Geneviève : voir Boyardville mais attention aux tarifs

Stage Cheusse : du 23 au 26 avril 2019.

Si plus de 16 jeunes pour ces stages, Roland propose 3 entraîneurs

TNJ : une augmentation de la participation des parents est envisagée.

Questions diverses :

Roland va demander des devis pour l'achat d'un (ou 2) barnum et de la ciblerie pour animation des adultes.

La Présidente annonce que Maxime Guérin a sa qualification pour les Championnats d'Europe et lève la séance.

Fin de la réunion 22 h 15.

La Présidente

La Secrétaire

Fernande Mattéra

Geneviève Freund